



# REALISATION D'UNE ETUDE DE MARCHES POUR L'ARACHIDE GRAINE, LE MAÏS ET LE SESAME AU SENEGAL

---

PROJET « LES OP A LA CONQUETE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DU SINE  
SALOUM » (OPESS) / AGROPOLE CENTRE DU SENEGAL

Octobre 2022

Avec le soutien financier de



## I. CONTEXTE DU PROJET

Le **pilier 1 du programme de coopération bilatérale Sénégal-Belgique 2019-2023** s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui a pour objectif l'émergence et le développement d'un secteur industriel inclusif et durable et se focalise en particulier sur le secteur agroalimentaire et sur les régions du Sine Saloum (régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine). La Belgique a décidé d'appuyer l'Etat Sénégalais en apportant un soutien technique et financier sur l'agropole centre qui est l'un des 3 agropoles du programme national, lui-même piloté par le Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI). S'inspirant des expériences passées dans le domaine des parcs agroindustriels et tirant les enseignements par rapport au contexte local, le concept d'**Agropole** au Sénégal se voit comme un réseau d'infrastructures et de services répartis sur un territoire pour favoriser l'installation et le développement d'entreprises agroalimentaires en lien direct avec la production primaire. L'objectif pour l'Etat est la création d'emploi et la création de valeur ajoutée dans le milieu rural tout en contribuant à réduire les importations et à augmenter les exportations. Dans la zone d'intervention, les principales filières qui ont été identifiées sont les céréales (mil, sorgho, maïs), les oléagineux (arachide, sésame), le sel de mer, les produits halieutiques et le lait. D'autres filières existent et méritent d'être développées en fonction des opportunités de marché décelées par les entrepreneurs.

**Le projet « Les OP à la conquête des entreprises agroalimentaires du Sine Saloum » (OPESS) est mis en œuvre par SOS Faim, chef de file, en partenariat avec le Gret et l'ADAK (organisation paysanne agricole), à Kaffrine, Birkilane et Guinguinéo.**

Le projet a démarré le 1er mai 2021 pour une durée de 30 mois. L'objectif est de renforcer les organisations paysannes et professionnelles de la zone, dont l'ADAK (basée à Kaffrine, fortement ancrée dans son territoire et ayant des membres dans plusieurs départements), mais aussi le Réseau des groupements des producteurs de céréales locales (RGPCL) de Mabo et la Centrale d'achat (CA) de Ngathi, et leur capacité à garantir un approvisionnement régulier et durable, en quantité et qualité suffisantes, de produits diversifiés à destination d'entreprises agroalimentaires de l'Agropole centre et/ou d'autres marchés. Le projet s'articule autour de 3 grands groupes d'activités correspondant aux 3 résultats attendus :

- **Résultat 1** : Les organisations commercialisent des produits diversifiés, de qualité et issus de systèmes de production durables : partage d'information sur l'agropole, appui à l'établissement de relations commerciales, amélioration de la qualité des produits, recherche d'opportunités pour le développement de produits transformés, renforcement de la concertation interprofessionnelle.
- **Résultat 2** : Les organisations de base et leurs faitières améliorent leur gouvernance et leur niveau de professionnalisme : diagnostic organisationnel, appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action pour permettre aux organisations de professionnaliser leurs dispositifs organisationnels et de gestion, évaluation des plans d'actions.
- **Résultat 3** : Les organisations de producteurs de base et leurs faitières offrent de meilleurs services à leurs membres : appui aux organisations dans leur capacité à améliorer leur offre en services (intrants, conseil, équipement, stockage, commercialisation...) et leur capacité à accéder à des financements.

## II. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Dans le cadre de l'activité « Appui à l'identification de marchés porteurs et à la négociation avec des clients » du Résultat 1, une étude de marché est prévue, en faisant appel à une consultance, pour analyser plus précisément le marché de produits identifiés comme porteurs pour les entreprises, et non produits ou promus encore par les faitières et coopératives accompagnées.

Afin de sélectionner les produits pour cette étude de marché, la méthode employée a combiné les dimensions suivantes :

- Les filières identifiées et retenues par Enabel comme opportunes pour les entreprises de l'Agropole Centre et dans la zone,
- Les produits déjà cultivés au sein des OP accompagnées et qui pourraient être davantage développés et promus (dans un objectif de diversification),
- Le potentiel de concertation interprofessionnelle autour des filières (cadres existants, dynamisme), en particulier dans la zone de l'Agropole Centre,
- La manque d'information et de données au sein des OP accompagnées sur les marchés existants et potentiels pour ces produits.

Au terme de ce travail, l'**arachide semi-transformée (graines décortiquées)** fait l'objet d'attention vu l'importance de la filière et les opportunités de transformation agroalimentaire au niveau de l'Agropole Centre et dans la zone. Deux autres produits retenus sont le **maïs** et également le **sésame**.

## III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Le présent document est rédigé afin de recruter une expertise externe capable de conduire et de réaliser une étude de marché complète, détaillée et précise sur l'arachide semi-transformée (graines décortiquées) et le maïs, et de fournir également une synthèse bibliographique complète sur le marché du sésame.

Suite à l'analyse des marchés existants et de potentialités pour les produits concernés, l'équipe du projet et en particulier les OP accompagnées seront dotées d'informations et d'orientations stratégiques, qui permettront d'accompagner les différentes organisations faitières et coopératives, via un appui à leurs équipes, dans leurs opérations de démarchage et négociations commerciales. Cet appui, dans le processus de contractualisation avec les entreprises, a pour but de parvenir à établir une relation de confiance. La possibilité pour les entreprises de s'impliquer dans du préfinancement ou de garantir le crédit des intrants à travers la contractualisation en amont des campagnes agricoles sera explorée.

## IV. DESCRIPTION DES TACHES

Pour cette étude de marché, les tâches sont les suivantes :

- Fournir une synthèse bibliographique sur le marché du sésame au niveau national et dans la zone de l'Agropole Centre et du projet.

- Réaliser l'analyse des marchés de l'arachide semi-transformée (graine) et du maïs en mettant en relief les éléments ci-après :
  - Donner un aperçu du marché local, national (voire international si pertinent) :
    - Décliner et caractériser les différents types de produits finaux pour le maïs et le sésame (les variétés dont taille, couleur, mais aussi les différents produits bruts, semi transformés, transformés...) – en considérant les produits sénégalais mais aussi les produits importés (si pertinent)
    - Effectuer une cartographie rapide des 2 filières au Sénégal et dans la zone de l'Agropole Centre et du projet en particulier : les acteurs et leur importance (dont répartition homme/femme), leur implication pour les différents produits caractérisés (notamment pour la transformation/commercialisation)
    - Et pour chaque type de produits : estimation de la demande par les acheteurs répertoriés (quantité si possible, qualité...), prix (au niveau des différents maillons dont final consommateur) et variations dans l'année, lieu et modalités d'achat/approvisionnement, lieu et modalités de vente (marketing développé...), compétitivité... ;
  - Analyser les comportements d'achat des commerçants, entreprises d'export et des entreprises de transformation identifiés (modalités d'achat et d'approvisionnement, attentes en termes de quantité, régularité, qualité et prix...);
  - Identifier les contraintes rencontrées par ces acheteurs pour accéder à des produits de qualité et en quantité suffisante, avec régularité, en général et dans la zone en particulier ;
  - Identifier les enjeux et défis stratégiques des 2 filières afin de permettre aux OP accompagnées d'en avoir une meilleure compréhension. En particulier, mesurer la performance des programmes d'appui aux filières et la trajectoire des deux filières dans le contexte économique actuel.
- Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles à l'intention des OP accompagnées concernant ces 3 produits, notamment à travers :
  - Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des filières au niveau national et en particulier au niveau de l'Agropole Centre et la zone du projet ;
  - Une identification des opportunités de marché potentiels et les attentes des entreprises vis-à-vis des produits ;
  - Une proposition d'axes d'amélioration ou d'une nouvelle stratégie de vente à adopter, répondant aux attentes des entreprises ;
  - Des perspectives pour le développement des filières et la nature des appuis nécessaires pour développer les marchés. L'intervention peut porter sur la gestion de la qualité et les procédés de fabrication des produits, la collecte, l'accès aux marchés (y compris institutionnel) et/ou la diversification ;

- Une identification de potentiels partenaires publics, parapublics ou privés dans un processus de contractualisation.

## V. METHODOLOGIE PROPOSEE

### 1. PRINCIPALES ETAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le consultant proposera une offre technique à travers laquelle il décrira sa méthodologie d'intervention. Toutefois, la méthodologie proposée devra prendre en compte les temps forts ci-après :

- a. **Un temps de cadrage initial** : le consultant produira une note de présentation de la démarche et du contenu de la mission (10 pages maximum), base de discussions et d'échanges sur l'adéquation entre les propositions méthodologiques et les attentes des commanditaires. La réunion de cadrage qui suivra qui permettra de fixer la compréhension des attentes et de la commande (les objectifs, les résultats attendus de la mission, les documents disponibles, les informations à collecter, la méthodologie et les outils de collecte, et l'organisation de la collecte sur le terrain). Ce temps permettra aussi d'identifier et de lever d'éventuelles contraintes qui pourraient gêner la réalisation de la présente étude. Il s'agira aussi de mettre en place l'organisation logistique et le suivi de la prestation.
- b. **Des temps d'investigation (organisation et exécution de la collecte d'informations)** : Les investigations se dérouleront en deux temps minimum de sorte à permettre des séquences de briefing avec l'équipe.  
  
Un premier temps crucial consistera à se nourrir et faire la synthèse de la recherche documentaire. Il sera aussi probablement nécessaire pour tester les outils et sur cette base, ajuster ou non la démarche et les outils d'analyse. Il y aura donc une séquence bilan à l'issue de ce premier test. Les outils seront ensuite finalisés puis déployés pour poursuivre et achever la phase d'investigation. Ces outils seront variés et adaptés : questionnaires, entretiens bilatéraux, focus group, documentation, observation directe, etc. Les entretiens seront conduits physiquement ou par téléphone, selon la localisation de ces derniers. Pour réparer des gaps éventuels, le consultant pourra compléter ces investigations en faisant quelques entretiens complémentaires.
- c. **Un temps de restitution et validation** : une réunion sera organisée par le consultant et réunira l'équipe du projet – SOS Faim, Gret, ADAK, RGPCL de Mabo, CA de Ngathié. Elle sera dédiée à la mise en débat des analyses, conclusions et premières recommandations « à chaud » de l'étude.
- d. **Un temps final de rapportage** : il s'agira de préparer et de soumettre au projet un rapport préliminaire et un rapport final de mission / d'analyse et d'interprétation des données, accompagné d'un répertoire des organisations, institutions et entreprises rencontrées et clés au sein des filières.

Le suivi de l'analyse sera assuré par l'équipe du Gret mobilisée sur le projet. Ce suivi se fera via des réunions sur place et des réunions Teams. L'équipe du Gret et le consultant fixeront les temps de suivi.

## 2. LIVRABLES ATTENDUS

A l'issue de l'analyse, les livrables attendus sont les suivants :

- **La note de présentation de la démarche et du contenu de la mission** (maximum 10 pages) ;
- Pour la réunion de restitution, **une présentation Power Point, et un compte rendu de réunion** ;
- **Un rapport provisoire** dans un délai de 7 jours maximum après la restitution, accompagné des différents documents techniques produits : outils de collecte, données recueillies (technicoéconomiques, institutionnelles et thématiques) ... ;
- **Le rapport final** dans un délai de 10 jours après réception des commentaires et corrections du rapport provisoire par les commanditaires ;
- **Le répertoire** des organisations, institutions et entreprises clés des 2 filières.

## VI. PROFIL RECHERCHE

Un binôme de 2 consultant.e.s est souhaité : un.e en responsabilité de l'arachide graine, et un.e en responsabilité du maïs. Le binôme s'organiserait pour effectuer également le travail demandé sur le sésame.

Les consultant.e.s recruté.e.s pour cette étude de marché doivent :

- Être titulaire d'un Bac+5 (au minimum) en économie, agroéconomie, en gestion ou dans une discipline assimilée ;
- Avoir une expérience confirmée dans l'accomplissement d'études similaires avec succès au Sénégal, ou une expérience au sein d'institutions internationales de développement dans le domaine de l'analyse de marché de projets agricoles orientés commercialisation de produits ;
- Avoir de très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse et maîtriser parfaitement les outils/logiciels informatiques comme le pack office ;
- Avoir un esprit d'analyse, être à l'aise avec les chiffres, organisé et autonome.

## VII. MODALITES

### 1. CALENDRIER DE L'ETUDE

ETAPES	Date limite
Publication des termes de référence	<b>18 octobre 2022</b>
Soumission des offres techniques et financières	<b>4 novembre 2022</b>
Démarrage prévu de l'étude	<b>14 novembre 2022</b>
Remise du rapport final	<b>23 décembre 2022</b>

## 2. CONTENU ATTENDU DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

La proposition comprendra 3 parties :

- La première partie sera consacrée à la compréhension des termes de référence ;
- La seconde partie sera constituée d'une proposition méthodologique et du chronogramme ;
- La troisième partie sera consacrée à la proposition financière (devis).

En annexes figureront les CV des 2 consultant.e.s, ainsi que toutes les références en lien avec la prestation demandée.

Le devis présenté devra indiquer l'ensemble des coûts occasionnés :

- Temps de travail des consultant.e.s : coûts TTC des honoraires (homme/jour) ainsi que des enquêteur.rice.s éventuellement associé.e.s ;
- Frais de mission (perdiems) ;
- Frais de déplacement ;
- Frais de reprographie ;
- Frais de communication ;
- Etc.

Les frais d'organisation de la réunion de restitution auprès de l'équipe du projet sont pris en charge par le projet et ne doivent donc pas être inclus dans le devis.

L'enveloppe maximum pour la prestation est de **7 000 euros TTC**.

Le devis devra être présenté selon le canevas en Annexe 1.

Les offres seront évaluées conformément à la grille d'évaluation figurant en annexe 2.

## 3. DEPOT DES CANDIDATURES

Les offres techniques et financières doivent être envoyées au plus tard le **4 novembre 2022 à minuit GMT**, en indiquant « **Recrutement étude de marché-OPESS-Kaffrine** » dans le titre du mail, aux 2 personnes ci-après dont les adresses mails sont indiquées :

- Mamadou Moustapha Sock, Responsable commercialisation, concertation et entrepreneuriat au sein du projet OPESS : [sock.senegal@gret.org](mailto:sock.senegal@gret.org)
- Floriane Thouillot, Responsable de projets au Gret : [thouillot@gret.org](mailto:thouillot@gret.org)

## Annexe 1 : Modèle<sup>1</sup> de devis prévisionnel

<b>Nom :</b>
<b>Coordonnées et Adresse :</b>

<b>Intitulé de l'étude :</b>
------------------------------

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
<b>Honoraires</b> (coût forfaitaire – unité en jours ouvrés)			<b>€</b>
- Consultant.e 1 :		€	€
- Consultant.e 2 :		€	€
- Enquêteur.rice.s si prévu :		€	€
<b>Perdiem</b> (en forfait jour sans justificatif)			<b>€</b>
- Consultant.e 1 :		€	€
- Consultant.e 2 :		€	€
- Enquêteur.rice.s si prévu :		€	€
<b>Déplacements au Sénégal</b> (location de véhicule, carburant...) (sur présentation de factures)			<b>€</b>
-		€	€
-		€	€
-			
<b>Autres coûts</b> (documentation, reprographie, communications...) (Coûts forfaitaires)			<b>€</b>
-		€	€
-		€	€
-			
<b>Montant Total TTC :</b>			<b>€</b>

<b>Observations complémentaires :</b>
---------------------------------------

<sup>1</sup> A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.



## Annexe 2 : Grille d'évaluation des offres

La note globale est la somme d'une note technique et d'une note financière.

La note technique sur 70 sera décomposée comme présenté ci-dessous :

	Maximum
<b>Organisation et méthodologie</b>	
<b>Présentation générale de l'offre (clarté, cohérence)</b>	<b>5</b>
<b>Compréhension des termes de référence</b>	<b>5</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>25</b>
<i>Méthode de travail</i>	20
<i>Planning des activités</i>	5
<b>Note totale pour l'organisation et la méthodologie</b>	<b>35</b>
<b>Qualification du consultant</b>	
<b>CV proposés</b>	<b>30</b>
<i>Qualification et compétence</i>	10
<i>Expérience professionnelle</i>	20
<b>Références</b>	<b>5</b>
<b>Note totale pour le.s CV et les références</b>	<b>35</b>
<b>Note globale</b>	<b>70</b>

**La note financière, sur 30, sera calculée selon la formule :**

$$\mathbf{Nf = 30 * Pm / P}$$

Où,

Nf est la note financière

Pm est le prix le moins élevé des offres reçues

P est le prix de l'offre évalué